

14-04-2020

NOUVEAUX DOCUMENTS PROFESSIONNELS MIS A DISPOSITION

A tout moment, retrouvez les documents techniques, juridiques ou opérationnels en consultant l'onglet « [COVID-19](#) » sur le portail intranet de la Police nationale.

Les derniers ajouts sont :

- [La note DGPN n°2020-1029D du 11 avril 2020 traitant des dispositifs supplémentaires relatifs aux violences intrafamiliales](#)
- [Flash-Info DRCPN : Dispositions prises concernant les congés de printemps et le report des congés annuels 2019](#)

LE RAID SE MOBILISE POUR AIDER LES COMMISSARIATS



Les drones du RAID survolent Orléans

Afin de renforcer nos collègues de voie publique, les effectifs du RAID ont participé à une opération de contrôle du respect des mesures sanitaires sur la ville d'Orléans en faisant voler des drones au-dessus de deux quartiers où le confinement n'est pas toujours respecté. Grâce à la coopération entre les pilotes du RAID et les policiers du commissariat qui participaient à cette opération, 140 personnes ont été contrôlées, dont 33 contrevenants. L'efficacité de cette collaboration a également permis l'interpellation d'un individu pour trafic de stupéfiants.

Le RAID en assistance des policiers de la sécurité publique de l'Allier

Afin de permettre aux policiers de Moulins de se consacrer aux missions prioritaires du contrôle du confinement, l'antenne RAID de Lyon a pris en charge l'extraction, la surveillance et la présentation à magistrat d'un détenu particulièrement dangereux de la maison centrale de Moulins-Yzeure. En effet, l'intéressé étant un spécialiste de l'évasion, des mesures de sécurité maximales étaient donc nécessaires pour réaliser cette mission. Initialement détenu jusqu'en 2040, il comparait pour avoir lancé de l'huile bouillante sur un co-détenu. Condamné à 4 années supplémentaires pour ces faits de violences aggravées, les effectifs du RAID ont ensuite procédé à sa réintégration à la maison d'arrêt. Une collaboration qui fut appréciée tant des policiers du commissariat de Moulins que des membres du RAID.



C'est toute la Police nationale qui est mobilisée.

LE SERVICE DE LA PROTECTION (SDLP) RENFORCE LA VOIE PUBLIQUE !

Marc est brigadier-chef de police au SDLP depuis 13 ans. Après plusieurs missions différentes auprès de hautes personnalités, il a choisi d'être affecté à la division des missions temporaires de cette direction. Actuellement, il fait partie des 31 volontaires du SDLP qui renforcent la voie publique dans le cadre de la crise sanitaire.

« J'ai rejoint le commissariat de Montgeron (91) et je suis affecté à la sûreté urbaine. Actuellement, cette unité a différentes missions : s'assurer du bon respect du confinement en procédant au contrôle des attestations de déplacement dérogatoire mais également, hélas, de procéder aux opérations funéraires.

En ce moment j'effectue ce renfort une semaine sur deux, en alternance avec une présence physique dans mon service d'origine. Lorsque j'ai vu la note du directeur nous proposant ces renforts, je n'ai pas hésité. Il me semble tout à fait normal de venir renforcer les effectifs des commissariats qui sont extrêmement sollicités. Lorsqu'une autorité se déplace, nos collègues de sécurité publique sont essentiels au bon déroulement de notre mission. Pour une fois, je peux leur filer le coup de main. Nous sommes dans une situation où nous devons, nous policiers, être tous solidaires les uns des autres et faire preuve de cohésion. Et puis, ça fait du bien de se « remettre dedans » comme on dit.

J'ai été super bien accueilli, les collègues ont été un peu étonnés mais ils apprécient vraiment la démarche. C'est très positif. »

CONTINUITÉ DES SERVICES ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET LOGISTIQUES

Loin du terrain, certaines missions habituellement discrètes demeurent néanmoins essentielles : gérer les logiciels Dialogue et GéoPol, les comptes épargne-temps, assurer le suivi des dossiers administratifs, le versement des salaires, la maintenance des matériels indispensables à nos collègues de terrain.

Ces missions sont assurées grâce à l'investissement des personnels qui en ont la charge.

La faculté d'adaptation de la Police nationale a permis aux agents de continuer leurs activités en les ajustant aux circonstances locales et personnelles (garde d'enfants, pathologies à risque, etc.).

Par exemple, dans la Seine-et-Marne et dans le Nord, les agents des DDSP alternent entre une semaine de présence et une semaine de télétravail (grâce aux solutions nomades). Pour la DDSP des Bouches-du-Rhône, un faible pourcentage d'effectifs vient travailler au bureau et la majorité est en télétravail. Du SGO (service de gestion opérationnelle) au BDSIT (bureau départemental des systèmes informatiques et des télécommunications) en passant par la logistique, tous les services sont assurés dans la mesure du possible. La très forte implication des personnels rend la tâche plus facile, ces derniers étant souvent volontaires pour être présents. Cette crise a même pu prendre, parfois, des allures d'opportunité : certains se sont adaptés au travail en réseau et à l'usage des outils collaboratifs, d'autres ont appris à mieux se connaître et à développer leur autonomie. Paradoxalement, les difficultés rencontrées à cause de l'éloignement ont permis de rapprocher et d'unir les équipes.